

83, rue Saint Fuscien
80000 AMIENS
www.sommenumerique.fr

Tél. 03 22 22 27 27
Fax 03 22 22 03 57
courrier@sommenumerique.fr

20151116_DL_11

OBJET :
Programme
complémentaire de
l'opération Somme Très
Haut Débit 2012-2018

Date de convocation :
2 novembre 2015

Date de séance :
16 novembre 2015

Date d'affichage :
8 décembre 2015

Membres en exercice : 44

Membres présents : 20

Membres votants : 31

ABSENTS : cf. PVS

Adoptée à l'unanimité

**Jours et heures d'ouverture
du syndicat mixte :**

Du lundi au vendredi

de 9h00 à 12h30

et

de 14h00 à 17h30

L'an deux mille quinze, le 16 novembre à 17h30 le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Philippe VARLET, Président.

Etaient présents : Isabelle ALEXANDRE, Jean-Marie BLONDELLE, Philippe CHEVAL, Michel CHIRAT, Philippe COCQ, Bernard DAVERGNE, François DEBEUGNY, Claude DEFLESSELLE, Myriam DEMAILLY, Martin DOMISE, Anne-Marie DORION, Olivier JARDE, Jean-Claude LECLABART, Julien LEFEBVRE, Jean-Jacques LELEU, Jean-Christophe LORIC, Jean-Dominique PAYEN, Jean-Claude RENAUX, Bénédicte THIEBAUT.

Secrétaire de séance : Olivier JARDE

Pouvoirs : Stéphane HAUSSOULIER à Isabelle ALEXANDRE
Emmanuel MAQUET à Bernard DAVERGNE
Annie VERRIER à Martin DOMISE
Brigitte KOCH à Anne-Marie DORION
Ernest CANDELA à Olivier JARDE
Stéphane DECAYEUX à Philippe VARLET
Michel WATELAIN à Myriam DEMAILLY
Pascal BOHIN à Jean-Claude LECLABART
Frédéric LECOMTE à Jean-Dominique PAYEN
Florence RODINGER à Jean-Claude RENAUX
Isabelle DE WAZIERS à Bénédicte THIEBAUT

LE COMITE SYNDICAL

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu les statuts du syndicat mixte et notamment son article 13 ;
- Vu la délibération n°5 du 18 juin 2012 portant sur l'approbation du règlement financier définissant les modalités de versement des participations des membres au financement du programme 2012-2018 de mise en œuvre du SDTAN ;
- Vu la délibération n°2 du 17 mai 2013 approuvant la programmation initiale des opérations de montée en débit sur le réseau cuivre ;
- Vu la proposition de programme complémentaire de Montée en débit ainsi que l'extension de périmètre des plaques FTTH, présentée à la Commission Aménagement numérique le 22 septembre 2015 ;
- Considérant que ces propositions ne modifient pas les engagements pris dans le cadre du plan de financement déposé à la mission Très Haut Débit ;

DELIBERE

ARTICLE 1 – Le programme complémentaire de Montée en débit sur le réseau cuivre permettant de traiter 6 305 lignes ainsi que l'extension de périmètre des plaques FTTH concernant 8 communes pour 460 lignes est approuvé.

ARTICLE 2 – Le projet d’avenant au règlement financier définissant les modalités de financement complémentaire pour les EPCI est approuvé. Les communautés de communes concernées sont invitées à approuver le versement de leur contribution pour permettre au syndicat mixte d’engager la réalisation de cette opération sur leur territoire.

ARTICLE 3 - Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.